

Caen, le 17/09/2021

A

Madame La rectrice de l'Académie de Normandie,
Présidente de l'UNSS Caen

Rectorat de l'Académie de Normandie,
168 rue Caponière
14000 CAEN

Objet : Protocole UNSS

Madame La Rectrice,

Les établissements du second degré de l'Orne, du Calvados et de la Manche viennent de faire leurs rentrées et les enseignants d'EPS des collèges et lycées ont commencé leurs inscriptions et activités au sein des associations sportives. Chaque équipe en établissement, sur la base du protocole EPS et du cadre général, essaie de traduire ce qui peut être fait ou non.

Alors que dans certaines académies, un groupe AS peut être constitué et permettre de fonctionner avec des élèves de différents niveaux, cela n'apparaît pas dans les communications émanant de nos services départementaux UNSS et de nos IPR-EPS.

Voici ce que l'on peut lire dans d'autres académies :

- Lettre de rentrée Académie de Toulouse : « Le brassage par niveau doit être respecté. Dans l'hypothèse où vous regroupez des élèves de niveaux différents (AS ou SSS), il faut impérativement que ce soit dans le cadre de groupes stables »
- Lettre de rentrée UNSS Marseille : « La reconnaissance du "groupe Association Sportive" comme groupe identifié est un moyen qui favorise la traçabilité des élèves et permet l'organisation des activités de l'association sportive ».

La pratique de l'association sportive se faisant dans le cadre de groupes constitués sur la base du volontariat, nous pensons que les notions de niveaux et de non-brassage doivent disparaître.

Fatiguée, usée, la profession a besoin de votre soutien et de clarté !

Nous vous demandons expressément d'intervenir pour une reconnaissance du groupe « Association Sportive » et « Sections Sportives Scolaire » et la rédaction d'un protocole sanitaire spécifique à l'AS et l'UNSS, permettant la reprise des rencontres inter-établissements.

Il est vital, pour nos AS et nos élèves, de relancer et reconstruire une dynamique pour retrouver l'engouement et l'envie de pratiquer.

Veillez recevoir, Madame, l'expression de nos respectueuses salutations, ainsi que notre attachement au Service Public d'Éducation et au dialogue social.

Pour le Bureau Académique du SNEP FSU Caen,

Les co-secrétaires Académique du SNEP-FSU Caen
Elen Grain, Pierrick Gaillard, Emmanuel Knosp



Copie à :

- Mme Garnier et M Menage, IPR-EPS
- M Ernault, M Marie et M Pantaléon, Directeurs Départementaux UNSS
- M Bidel et Mme Vallognes, Service Régional UNSS
- DASEN 14, 50 et 61